# LE SUPER-CADRE

LE SUPER HÉROS QUI **PORTE L'ÉLAN**




## TOUT INCLUS
SAUF LES MOYENS

la cgt
VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ
Protection Judiciaire de la Jeunesse

LES CADRES

Vous informe

# D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

**Cadres à la PJJ : la gestion de la pénurie érigé en doctrine.** Depuis plusieurs années, l'administration habille ses politiques d'un vocabulaire soigneusement choisi : «management»,«pilotage»,«performance»,«modernisation», « déconcentration ». Derrière ces mots aux apparences modernes se cache pourtant une **transformation profonde des métiers de l'encadrement.**

À mesure que les moyens diminuent, **la question essentielle disparaît du débat : celle des ressources nécessaires pour accomplir correctement nos missions de service public.** À la place, l'administration multiplie les indicateurs, les procédures et les objectifs. **On demande aux cadres de faire toujours davantage avec toujours moins.** De résoudre des problèmes dont ils ne sont pas à l'origine, de compenser des manques qu'ils ne maîtrisent pas et de porter des décisions qu'ils n'ont pas choisies.

Le glissement s'est fait progressivement mais assurément. Aujourd'hui, **les cadres éducatifs et les directeurs de service sont au coeur d'injonctions contradictoires permanentes.** Ils doivent garantir la continuité du service public tout en respectant les droits des agents. Préserver la santé et la sécurité au travail tout en absorbant les conséquences des vacances de postes. Maintenir la qualité éducative malgré des organisations fragilisées par des années d'austérité.Alors, pour rendre cette situation acceptable, l'administration avance une promesse séduisante : **davantage d'autonomie, davantage de responsabilités, davantage de pouvoir d'agir.** Mais lorsque les moyens ne suivent pas, **transférer davantage de responsabilités n'est pas un gain de pouvoir. C'est souvent transférer davantage de contraintes.** C'est demander aux cadres d'assumer localement les conséquences de choix décidés ailleurs.

**Pour la CGT-PJJ, cette évolution n'est pas une fatalité.** Nous défendons une autre vision de l'encadrement : **des cadres de proximité reconnus, valorisés, formés et soutenus,** dont la mission première est d'accompagner les équipes, de faire vivre le dialogue dans les services et de garantir la qualité de l'action éducative. Les cadres doivent retrouver du temps pour l'humain, pour l'écoute, pour l'animation des collectifs de travail et pour le soutien aux professionnels. **Leur expertise ne doit pas être diluée dans l'accumulation de procédures, de reporting et de tâches administratives toujours plus nombreuses.** Redonner du sens à l'encadrement, c'est lui redonner de la confiance et de véritables marges de manoeuvre au service des équipes et des usagers.

**Parce qu'une PJJ ambitieuse ne se construira ni par les indicateurs ni par les tableaux de bord,mais par l'engagement des professionnels et la richesse des relations humaines qui font vivre notre noble mission de service public.**



## NOS REVENDICATIONS

- **Refonte des grilles indiciaires des cadres de proximité PJJ (CADEC, DS)** pour garantir cohérence, attractivité et déroulements de carrière lisibles sur la base du projet revendicatif de la CGT-PJJ et clic
- **Revaloriser significativement les indices** pour reconnaître les responsabilités exercées et renforcer l'attractivité des métiers.
- **Accélérer les carrières** par la réduction des durées d'échelon et l'augmentation des taux de promotion.
- **Garantir une formation statutaire sécurisée** quelque soit les modalités d'accès : surnombre, tutorat, parcours arrivant et droit au retour sur le poste d'origine.
- **Supprimer le forfait jours** (article 10) et garantir le respect effectif des temps de travail et de repos.
- **Harmoniser les droits à congés** à 51 jours pour tous les cadres.
- **Permettre la récupération de la journée de solidarité** sous forme d'heures supplémentaires.
- **Mettre en place une mobilité par rang de classement** et supprimer le profilage des postes.
- **Mettre fin aux missionnements dérogatoires permanents.**
- **Harmoniser l'accès à la NBI et aux régimes indemnitaires (IFSE)** sur l'ensemble du territoire.
- **Promouvoir un management progressiste** fondé sur la confiance, l'autonomie, l'intelligence collective, le soutien aux équipes et le sens des missions plutôt que sur la seule logique des indicateurs et du contrôle.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGT PJJ Justice